



## Code d'éthique du pêcheur de saumon

USERFORM ST.

### Système de rotation

Les grands amateurs de pêche au saumon ont fait l'expérience du système « Chacun son tour ». Ils n'hésitent pas à le recommander pour plusieurs raisons : l'alternance donne à tous les pêcheurs une chance égale d'accéder aux meilleures fosses ; elle fournit aussi l'occasion d'appliquer la meilleure technique possible de pêche au saumon ; enfin, elle permet d'obtenir de bons résultats.

Il peut arriver qu'une rivière ne possède pas de grandes fosses. Il est alors impossible d'appliquer le système « Chacun son tour ». Le système « Rotation à la demi-heure ou au quart d'heure » est donc recommandé afin de donner à tous les pêcheurs une chance égale d'accéder aux meilleures fosses.

En pratiquant la pêche de cette façon, vous aurez l'occasion de connaître de bons pêcheurs, de parfaire votre technique et de vous faire de nouveaux amis chez les sportifs, tout en vous adonnant à un sport de plein air riche en émotions et en satisfactions. Nous vous invitons donc à employer la méthode de l'alternance sur tout le parcours de la rivière et nous vous demandons de bien vouloir collaborer au succès de ce système.

**« Chacun son tour »** Arrivé dans la partie de rivière qui lui a été assignée ou qu'il a choisie, le pêcheur sportif effectue une série de lancers tout en se déplaçant graduellement vers l'aval. Il ne doit pas oublier de commencer en amont d'une fosse et de toujours se tenir à une distance normale du pêcheur qui le suit et de celui qui le précède.

**« À la demi-heure »** Arrivé dans la partie de la rivière qui lui a été assignée ou qu'il a choisie, le pêcheur sportif compte une demi-heure lorsqu'il y a un autre pêcheur ou une demi-heure par pêcheur selon l'entente entre les pêcheurs lorsqu'il y a d'autres pêcheurs en attente.

**Levée du saumon** Lorsqu'un saumon taquine votre mouche mais qu'il refuse de mordre alors que vous faites partie d'une chaîne de pêcheurs, vous avez le loisir de vous arrêter, le temps de changer de mouche, sans pour autant perdre votre place. Vous pouvez ensuite effectuer d'autres lancers en continuant votre descente.

**Prise d'un saumon** Lorsqu'un saumon mord à l'appât, les autres pêcheurs récupèrent leur ligne et demeurent sur place de façon à ne pas entraver vos efforts. Puis, vous faites en sorte de guider le saumon en dehors du courant, en amont ou en aval de la fosse. Une fois votre saumon capturé, retournez au point de départ de la chaîne.

**Perte d'une prise** 1) Si le saumon s'échappe pendant la lutte et si vous n'avez pas changé de position, vous suivez la règle de conduite expliquée au paragraphe *Levée du saumon*.

2) Dans le cas d'une lutte prolongée pendant laquelle vous vous êtes déplacé en aval des autres pêcheurs, vous perdez votre place dans la chaîne et devez recommencer à pêcher au point de départ.

**Pêche à la mouche sèche** Le lancer à la mouche sèche diffère quelque peu de celui qu'on effectue à la mouche noyée. On ne doit pas lancer la mouche sèche loin en amont et la laisser dériver longuement sur le courant. Cette façon de procéder pourrait nuire aux pêcheurs voisins. Dans ce cas, le pêcheur sportif doit lancer sa mouche sèche en face de lui ou en aval.

## Remise à l'eau



CONTACT NATURE  
RIVIÈRE-À-MARS

### Comment faire la remise à l'eau d'un poisson

- Placez-vous à un endroit où l'eau est moins rapide;
- Ne ramenez pas le poisson sur la berge, laissez-le dans l'eau;
- Manipulez-le avec douceur : ne le serrez pas, ne le touchez pas aux yeux ni aux ouïes;
- Retirez doucement la mouche avec des pinces ou avec le pouce et l'index, ou coupez l'avançon le plus près possible de la mouche;
- Tenez le poisson à l'horizontale, sous l'eau, face au courant;
- Donnez-lui le temps de reprendre sa vigueur et de s'éloigner;
- Pour assurer le rétablissement du poisson relâché, manipulez-le le moins possible;
- N'utilisez pas de serre-queue ni d'épuisette, dans la mesure du possible;
- De préférence, si vous prévoyez remettre un poisson à l'eau, utilisez des hameçons sans ardillon.
- Un maximum de remise à l'eau est suggéré : 2 pour le saumon et 5 pour la truite de mer.

**Enregistrement** Un pêcheur qui prend et garde un saumon doit, dans les 48 heures suivant la fin de l'expédition de pêche, l'enregistrer auprès d'une station reconnue par le Ministère des ressources naturelles et de la faune (MRNF) : une pourvoirie, une réserve faunique offrant la pêche au saumon ou une zec de pêche au saumon. S'il n'y a pas de station, l'enregistrement se fait par téléphone auprès du Ministère. L'enregistrement permet de recueillir plusieurs données : poids, âge, sexe, etc. Ces renseignements sont importants pour connaître l'état de la population du saumon des rivières.

**À quoi sert le prélèvement d'écailles?** Les écailles servent à déterminer l'âge du saumon, le temps qu'il a passé en mer et en rivière, ainsi que le nombre de fois qu'il a frayé. On détermine l'âge en comptant les *annulis* (anneau) de croissance sur les écailles.

**Étiquetage du saumon** Quiconque prend et garde un saumon doit aussitôt lui fixer un de ses coupons de transport. Ce coupon doit être fermement attaché avec une ficelle en passant par les branchies et la gueule du poisson ou par le pédoncule caudal, de façon à encercler l'épine dorsale. L'endos du permis de pêche sportive du saumon atlantique anadrome indique les modalités d'étiquetage. Il est interdit à quiconque d'avoir en sa possession un saumon auquel n'est pas fixé un coupon de transport.

**Longueur du saumon** La longueur d'un saumon se mesure du bout du museau jusqu'au creux de la fourche de la nageoire caudale. On entend par grand saumon un spécimen qui mesure 63 cm ou plus. Le petit saumon (madeleineau ou grilse) est celui qui mesure moins de 63 cm. Il est interdit de prendre, de garder ou d'avoir en sa possession un saumoneau dont la longueur est inférieure à 30 cm.

**Étiquetage scientifique — SOYEZ ATTENTIF!** Comme vous le savez peut-être, des saumons relâchés dans des rivières de différents pays sont étiquetés à des fins scientifiques. Le but de cet étiquetage est de permettre aux chercheurs de réaliser des études sur le saumon atlantique et sur sa migration. Il est donc nécessaire que ces étiquettes soient retournées à l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord (OCSAN). Par conséquent, si vous capturez un saumon muni d'une telle étiquette, retournez celle-ci avant la fin de décembre à l'adresse inscrite sur l'étiquette et avec les renseignements que vous possédez : endroit et date de capture, taille (longueur ou poids, ou les deux) et autres détails.